L'ABEILLE.

PAR BULLETIN MAGNE & Co.

No. 51 rue Chartres.

CANDIDAT DES ETATS-UNIS

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY.

Sujet à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS:

MARDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1839.

REFORME DANS L'ADMINISTRATION DES POSTES.

[illegible] réduire le prix des ports de lettres [illegible] occupe maintenant le Parlement Anglais, a été mis en avant et soutenu il y a plusieurs années par un zélé apôtre du progrès, le *New-Yorker*. L'idée primitive parait donc être d'origine Américaine, mais l'Angleterre en fait son profit pendant que nous demeurons en arrière.

De l'autre côté de l'Atlantique on s'empare de nos idées et on les applique au grand avantage de tous; [illegible] gouvernants s'occupent exclusivement, de leur [illegible]. Pour eux c'est bien autrement important qu'une amélioration, alors même que cette amélioration serait un progrès social!

Disons aussi que la presse n'a pas fait son devoir en cette circonstance et que le projet dont il est question maintenant avait été assez mal présenté, généralement parlant, et plus mal soutenu. Chez nous la politique absorbe tout et c'est un tort. La polémique des [illegible] étouffer la voix des intérêts matériels ou moraux des peuples.

Comment expliquer l'indifférence avec laquelle [illegible] entendons parler de cette importante réforme, [illegible] que d'autres peuples la portent devant leurs assemblées législatives? Ne sommes nous pas comme les Anglais et autant que les Anglais, un peuple [illegible]? Ne sommes nous pas un peuple éminemment voyageur, éminemment industriel! Nos nombreuses affaires ne lient elles pas intimement entre elles toutes les parties de notre territoire? Nos parents [illegible] sont ils pas disséminés sur l'immense pays régi par nos lois? Pourquoi donc nous abandonner à une funeste apathie qui nous fait méconnaître nos plus chers intérêts?

On doit reconnaître, après réflexion, qu'il n'y a pas un peuple qui soit intéressé autant que nous à payer un postage peu élevé. Et cependant nous laissons faire les autres en nous tenant coi, comme si ces choses ne nous regardaient pas.

Le revenu des postes ne diminuera point par suite de la réduction du *postage* parce qu'il y aura nécessairement une augmentation de lettres en conséquence du bon marché qui fera plus que compenser la baisse établie sur le prix.

Maintenant quelle sera cette diminution de prix? Nous pensons que le plus sage serait de diminuer d'abord les [illegible] des ports de lettre de 50 pour cent, parce que [illegible] en [illegible] d'avance, théoriquement du [illegible] être le résultat d'une diminution de [illegible] les changements graduelle [illegible] ne pas compromettre le service par une [illegible] transition.

[illegible] réforme qui, pour être purement locale n'en est pas moins importante, consisterait à organiser un service pour porter les lettres à domicile. Déjà nous avions abordé ce sujet, mais notre maître de poste n'a pas jugé devoir s'en occuper étant à la veille de donner sa démission. Espérons que le maître de poste actuel y donnera son attention.

[illegible] ceux qui n'ont pas de boîte [illegible] d'aller s'enquérir au bureau de la poste s'il n'y a pas de lettres pour eux. Comme le nombre en est toujours très grand, il en résulte qu'il y a toujours foule et que chacun est obligé d'attendre son tour pendant fort longtemps pour s'entendre dire, la plus part du temps, il n'y a rien. Et remarquez qu'il y a quelquefois des lettres pour celui auquel on répond ainsi, [illegible] parceque l'employé chargé de ce service [illegible] qu'il peut lui arriver qu'il doit [illegible] souvent. Un mois après [illegible] on voit son nom affiché sur des pour[illegible] gouvernement et il faut aller de nouveau [illegible] pour obtenir ses lettres.

[illegible] organisant un service pour porter les lettres [illegible] éviterait aux citoyens la peine d'al[illegible] à la poste et une perte de temps très con[illegible].

[illegible] ce service ne serait pas gratuit [illegible] ajouterait une légère somme au port [illegible] serait une amélioration, parce que la [illegible] perd à courir après ses lettres [illegible] que la légère somme qu'on [illegible] à donner.

FIEVRE JAUNE.

Le rapport [illegible] à l'hôpital de charité des personnes atteintes de la fièvre jaune, dans le courant de la semaine, montre qu'il y a amélioration dans l'état sanitaire de l'hôpital. Il y a eu à l'hôpital cette semaine 110 cas, la semaine dernière 129; le nombre de ceux qui ont été sauvés a été cette semaine de 84, et la semaine dernière de 84; le nombre des morts 34 et la semaine précédente 67. Il est facile de voir par là que la mortalité a diminué en effet, si sur les 129 admissions à l'hôpital la semaine dernière, il y a eu 67 décès, [illegible] avons sur les 110 cas qu'il y a eus [illegible] cette semaine, si la mortalité avait continué [illegible] en proportion la même, mais au contraire, le nombre des décès n'a été que de 34. Ceci est une preuve évidente que la maladie est moins dangereuse.

Mais admettons, ce que nous ne pourrions justifier, qu'il n'y ait amélioration ni dans le caractère, ni dans [illegible] de la fièvre. Il est tout à fait prouvé qu'il [illegible] les hôpitaux, par cela seul [illegible] maladies qui y sont apportés, la sont [illegible] pas rendre les secours [illegible]. Les classes laborieuses auxquelles [illegible] sujets à [illegible] dans les hôpitaux, ont ce [illegible] de la mortalité qu'a régné pendant quelque [illegible] maintenant les symptômes [illegible] recours aux hospices; et c'est [illegible] les nouveaux [illegible] du nombre des morts.

[illegible] convaincus, après un examen attentif que l'épidémie a [illegible] de sa gravité en [illegible] des divers [illegible]. Nous ne pouvons donner d'une manière plus précise le nombre des décès, qu'en le puisant dans la liste des enterrements qui ont eu lieu au Cimetière du Bayou; c'est là que sont enterrés les cadavres des [illegible] de l'Hôpital et appartenant aux classes [illegible]. Le nombre des enterrements a été pour la semaine qui a fini le 1er, de 86. On présume que durant l'intervalle la moyenne des inhumations aux cimetières catholique et protestant a été de 50; considérant que le nombre des décès dans la ville, pour la semaine passée peut être fixé à très peu près à 230, ou environ 32 par jour. Ce chiffre est assez fort, mais il n'est cependant pas aussi élevé que lors de la dernière épidémie.

Nous ne pensons pas qu'il soit possible de prédire que la maladie disparaîtra de bonne heure, par la raison qu'elle s'est déclarée au commencement de la saison des chaleurs. Nous sommes d'opinion que les personnes qui se sont absentées de la ville pour éviter l'épidémie agiront sagement en ne rentrant que lorsque la maladie aura entièrement disparu, ou pour être plus certaines, elles feront bien d'attendre les premières gelées. Voilà le conseil que nous avons à donner à ceux qui se sont éloignés de la ville mais ceux que les circonstances ont forcés à braver le fléau et qui jusqu'à présent ont échappé à ses terribles atteintes, nous ne devons pas les engager à s'absenter maintenant, car il serait très possible qu'ils emportassent avec eux le germe de la maladie, sans pouvoir trouver les secours nécessaires de l'art dans les endroits où ils iraient chercher un refuge. C'est une opinion générale que l'on ne qu'il y a bien moins de danger à continuer à vivre au milieu d'une atmosphère corrompue, à laquelle on commence pour ainsi dire à s'habituer, qu'à s'exposer à respirer un air d'une nature différente. Un pareil changement serait souvent suffisant pour développer des dispositions latentes aux maladies et à leur communiquer un nouveau caractère de malignité [illegible] ainsi les étrangers seront exposés à moins [illegible] en supposant toutefois qu'ils [illegible] les précautions convenables.

Ces réflexions ne sont point légèrement hasardées; [illegible] tout ce qui a dépendu de nous pour [illegible] meilleurs renseignements sur ce grave sujet. Cependant nous devons à la vérité de dire que ce n'est après tout que notre opinion personnelle que nous avons formulée et que là-dessus nous sommes en désaccord avec des personnes dont l'autorité, alors, [illegible] point à [illegible].

Nous croyons [illegible] signaler un fait qui prouve combien est mal [illegible] la police de notre ville, et à quels dangers est exposée la vie des particuliers, par suite de l'indiscipline des autorités pour cette partie du service.

Dans la nuit de vendredi, un médecin remontant le Levée [illegible] pour se rendre auprès d'un malade. Arrivé près de la Presse à Coton d'en haut, il fut [illegible] en anglais par un garde de ville, mais ne comprenant pas cette langue, il chargea un nègre qui l'accompagnait de répondre à tout hasard, que c'était un médecin qui se rendait de l'autre bord du fleuve auprès d'un malade, un instant après et sans avoir eu d'autre réponse il entendit une détonation et une balle vint tomber à quelques pas, devant le squif. Le nègre eut beau répéter en anglais qu'il conduisait un médecin auprès de son maître, deux coups de fusils furent successivement tirés sur eux. Ils ne crurent alors avoir rien de mieux à faire que de gagner le rivage à force de rames, et de s'y blotir derrière un tas de bois en attendant qu'un canot, monté par trois gardes de ville qu'ils voyaient se diriger vers eux, y fut arrivé. Le [illegible] se présenta aux gardes dès qu'ils eurent mis pied à terre, mais sans aucun préambule, il fut saisi au collet et ne fut lâché qu'après que le nègre eût répété pour la vingtième fois qui il était et dans quel but il [illegible] venu.

On nous assure que la consigne les gardes de ville, [illegible] en faction sur la levée, est de faire feu sur tous les bateaux qui traversent le fleuve dans la nuit, mais cela seulement pour effrayer les personnes qui ne voudraient point s'arrêter malgré l'ordre qu'on leur en aurait intimé. On motive cette consigne sur les vols considérables qui ont été faits à bord des navires.

Si cela est, il nous semble que l'autorité devrait considérer qu'un grand nombre de personnes ayant leur résidence de l'autre bord du fleuve, peuvent à toute heure de la nuit avoir besoin de venir en ville, et qu'elles sont par là exposées à supporter les rigueurs d'une mesure qui ne doit évidemment peser que sur les malfaiteurs.

Ne serait-il pas mieux, pour empêcher les vols à bord des navires, d'avoir un certain nombre de canots montés par des gardes de ville, qui seraient prêts à poursuivre les embarcations qui leur paraîtraient suspectes. On serait alors plus à même d'exercer une surveillance active et d'arrêter les coupables; mais que l'on ne donne pas ainsi au premier garde venu le droit de vie ou de mort sur ceux qui peuvent traverser le fleuve dans la nuit; car on ne nous persuadera pas qu'un coup de fusil, qui envoie une balle à quelques pas d'un individu, dans la direction qu'il suit, n'a été tiré que dans le but seul de l'effrayer.

ACCIDENT.

Le seul fils de Mr. James Hopkins, Alphonse, âgé de deux ans, est mort samedi dernier à Beloxi. Il paraît que dans une cour où l'on bâtissait, on avait relevé une barrière qui était abattue, et qu'on l'avait appuyée sur un piquet en bois qui la soutenait. L'enfant fit tomber en jouant un de ces piquets et se trouva pris sous la barrière qui s'abattit en même temps. Il n'a survécu que quelques heures.

Rapport des décès et admissions à l'Hôpital de Charité pendant la journée d'hier jusqu'à neuf heures du soir.

Admis 15
Décès 15

Enterrements au cimetière du Bayou.

	Enterrements.	Fièvre Jaune.	Hôpital.
2 sept.	19	13	9

A l'ancien cimetière, 3
Au cimetière américain, 2

Les whigs de Philadelphie se préparent à recevoir Mr. Henry Clay. Il paraît que l'accueil qui est réservé dans cette ville, à l'illustre sénateur de l'Ouest, ne le cédera en rien à celui qu'il a reçu à New-York.

Il y a eu à New-Brunswick un incendie qui a détruit près de cent maisons parmi lesquelles il y en avait quelques unes de grande valeur.

NOUVELLES DE BUENOS AYRES ET DE MONTEVIDEO.

On a reçu à Boston des nouvelles de ces deux villes jusqu'au 24 juin. Le blocus par l'escadre française continuait encore et rien ne faisait présumer que Rosas eut envie de satisfaire aux demandes de l'amiral français. Pedro Nalasco Rodriguez a été fusillé à Conception, pour crime de haute trahison, par ordre du général Lopez, gouverneur de Cordova. Domingo Bullen, l'ex-gouverneur de Santa-fee, sera condamné, à ce que l'on pense, à la même peine.

Les symptômes d'une révolution qui devait éclater dans l'intérieur de la république Argentine, sont entièrement dissipés; et le mécontentement qui régnait parmi certains Etats a cessé; toute la confédération obéit maintenant à Rosas.

Les opérations commerciales étaient presque entièrement suspendues. Rivera était à Montévideo et ne semblait pas disposé à entrer en campagne avec Rosas. Les produits continuaient à être rares et les prix de nature à empêcher toute opération avec l'intérieur. Bœuf 20 réaux; Suif $2; Change de 45 à 46d. L'importation est presque nulle, et les rentrées difficiles.

Le *sloop* de guerre des Etats Unis *Indépendance* est parti de Montevideo le 23 juin pour Rio Janeiro, et le *Fairfield* pour Buenos Ayres, le 25.

SINGULIERE RENCONTRE.

On lit dans le *N. Y. Commercial Advertiser* du 23 août:

"On nous informe que mercredi dernier, 16 courant, le bateau pilote Blossom étant dehors et vis à vis Woodlands, rencontra une goélette de Baltimore où se trouvait vingt cinq à trente nègres manquant d'eau et de provisions. Le Blossom leur donna de l'eau et des vivres et prit la goélette pour la touer. Mais sur quelques démonstrations suspectes de la part de l'équipage noir, les pilotes crurent devoir la laisser aller.

"Il ne paraît pas qu'il y eût personne à bord pouvant parler anglais. Les nègres étaient bien armés mais ne paraissaient connaître rien à la navigation, et la goélette portant peu de toile semblait aller en dérive sans obéir à aucune impulsion régulière: Le Blossom la laissa à environ 30 milles S. S. E. de Sandy Hook.

"Il y a six semaines ou deux mois qu'une goélette fit voile de la Havane pour St. Yago de Cuba, ayant à bord des esclaves et 26 passagers blancs. Peu après, on apprit que les noirs s'étaient soulevés et avaient massacré tout ce qu'il y avait de blanc à bord, équipage et passagers. De suite un batiment de guerre espagnol avait été envoyé à la poursuite de cette goélette; mais on n'en avait aucune nouvelle; et il y a tout à présumer que la goélette rencontrée par le Blossom est la même qui était partie de la Havane.

Nous voyons, par le *N. Y. Daily Express* du 24 août, que la fregate à vapeur des E. U. Fulton et un *revenue cutter*, ont été envoyés à la poursuite de cette goélette.

COMMERCE DES ETATS-UNIS.

Etat comparatif des Exportation et des importations pendant les sept dernières années.

Années.	*Exportations.*	*Importations.*
1832	$ 87,176,943	$101,029,266
1833	90,140,433	108,118,311
1834	104,336,973	126,521,332
1835	121,693,577	149,895,742
1836	128,663,040	189,980,035
1837	117,419,376	140,989,217
1838	108,486,616	113,717,404
	$757,916,958	$930,251,307
		757,916,958

Excédant des importations sur les exportations en 7 ans. $172,334,349

Importations des articles libres de droits pendant une période de douze ans et comprenant, par conséquent, des époques antérieures et postérieures au bill de Clay.

Années.	*Dollars.*	*Années.*	*Dollars.*
1827	11,885,101	1833	32,447,950
1828	8,427,678	1834	68,393,180
1829	11,805,501	1835	77,940,493
1830	12,746,245	1836	92,056,481
1831	13,456,625	1837	69,250,031
1832	14,249,453	1838	60,860,005
	$72,570,606		$400,948,140
			72,570,606

Augmentation des importations des articles libres pendant les six dernières années. $328,377,534

Le journal auquel nous empruntons ces chiffres (*La New York Express*) dit que si ces articles avaient payé un droit d'entrée moyen de 15 pour cent, les douanes se trouveraient avoir reçu de plus $49,236,630. Mais il ne réfléchit pas que si ces produits avaient eu un droit moyen de 15 pour cent à payer, ils ne fussent pas venus sur nos marchés, ou du moins ils n'y seraient venus qu'en très petite quantité; et que par conséquent, cette somme ne serait pas entrée dans le trésor comme on l'a avancé.

Qu'il nous soit permis, avant d'abandonner ces chiffres à l'appréciation du public, de faire une observation qui en découle naturellement, relativement à la balance du commerce.

On voit, d'après ces Etats, que de 1832 à 1838 seulement, c'est à dire pendant une période de sept ans, les importations ont excédé les exportations de 172,334,349. Les partisans de la balance prétendent que cet excédant d'importations se paie toujours en numéraire; il serait donc sorti des Etats Unis, de 1832 à 1838, plus de cent soixante douze millions en espèces!—Or, comme la chose est matériellement impossible, il faut bien en conclure que la balance du commerce n'est qu'un conte de bonne femme.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

(*Rapporté pour l'Abeille.*)

Séance du Lundi, 2 septembre 1839.

Le recorder, M. Bertus, est au fauteuil.

L'appel nominal fait par le secrétaire constate la présence de 19 membres.

Une réclamation de la compagnie de la pompe No. 7, demandant l'allocation d'une somme de $582 pour éteindre certaines dettes, est renvoyée au même comité, qui l'avait déjà prise en considération, afin d'obtenir des renseignements ultérieurs.

Le conseil procède à l'ordre du jour.

La première mesure est la prise en considération suivante, présentée par M. Cruzat pour être substituée à celle du comité, chargé d'éclaircir cette question.

Résolu que le trésorier est autorisé à régler avec la Compagnie d'Assurances du Théatre d'Orléans, pour les interets dûs sur les bons de la Municipalité.

Mr. Lesseps présente la clause suivante:

Bien entendu que le conseil se réserve le libre exercice du droit que possède la Municipalité, d'obliger la dite compagnie à bâtir un nouveau théâtre.

Cet amendement ainsi que la résolution sont adoptés, l'appel nominal donnant pour résultat 14 voix contre 3, en leur faveur.

Le conseil, sur motion de Mr. Lesseps, accorde au collecteur des taxes, pour l'année 1838 et l'arriéré, 1 1-2 pour cent de commission sur les sommes au-dessous de $50; 2 1-2 pour cent sur celles au-dessus de $20, jusqu'à $50, et 5 pour cent sur toutes celles au-dessous de $20.

La commission reste fixée à 5 pour cent pour les taxes perçues dans les 4me et 5me districts.

Le conseil procède à l'élection d'un constable pour le 2d district, en remplacement de M. Knaps, démissionnaire.

Au premier tour de scrutin, M. Pedraja ayant obtenu 12 voix, sur 19, est déclaré dûment élu.

Une résolution est adoptée pour obliger les personnes tenant pension publique ou auberge, à faire un rapport au maire sur les malades qu'ils peuvent loger et qui n'ont pas de moyens. Les constables sont autorisés à visiter les maisons de ce genre pour vérifier ces rapports.

Le conseil autorise le maire à faire acheter pour la garde de ville huit douzaines de chapeaux cirés, à $24 la douzaine.

Sur motion de M. Lesseps, le conseil adopte un amendement à l'ordonnance concernant les pauvres attaqués de la fièvre jaune. Tout médecin exerçant légalement sa profession et donnant avis au maire de son intention de traiter gratuitement les malades qui lui seront désignés par un alderman de son quartier, pourra faire prendre, au compte de la municipalité, tous les remèdes nécessaires chez les pharmaciens nommés.

Une pétition de l'association Howard de bienfaisance, est mise à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

Une demande de M. J. Le Carpentier, pour faire élever une tente sur la levée, afin d'y vendre à l'encan des marchandises d'encombrement, est rejetée, après avoir excité une courte mais vive discussion.

Le conseil s'ajourne à Jeudi, 5 du courant, à 5 heures, pour prendre en considération le contrat sur le nettoiement, l'arrosement et les réparations des rues.

RENCONTRE DU GRIFFON ET DE LA MEDEA.

On a diversement raconté comment avait eu lieu la rencontre du brick français le *Griffon* et de la frégate steamer anglaise *la Medea*. Voici la version officielle du *Moniteur*:

"Les journaux ont déjà parlé de la rencontre du brick français le *Griffon* avec le bateau à vapeur anglais la *Medea*, et des circonstances regrettables qui l'ont accompagnée.

"Cet événement a donné lieu, dans le Parlement anglais, à des explications devant lesquelles sont tombées toutes les insinuations mensongères qui tendaient à présenter comme un acte d'agression ce qui n'a été par le fait qu'une fâcheuse méprise, à laquelle plusieurs circonstances et surtout la nuit, ont donné lieu. Voici ce qui ressort du simple récit des faits, tels qu'on les trouve racontés dans le rapport de M. le capitaine de corvette Ollivier, commandant le *Griffon*. Après une longue série de calmes et de vents contraires, ce brick était parvenu sur le méridien du port du Cuba, lorsque, le 11 avril, vers sept heures et demie du soir, on aperçut du bord, par la hanche de tribord, deux feux très apparens que l'on prit pour des feux de terre: peu d'instans après, deux décharges de mousqueterie se firent entendre, et elles furent suivies d'un coup de canon qu'on d'abord en crut être le coup de canon de retraite du fort de Cuba. Mais un quart d'heure après on commença à distinguer, à petite distance du *Griffon*, un grand bâtiment se dirigeant sur le brick, et portant deux feux horizontaux. Le commandant du *Griffon* fit aussitôt arborer ses feux de position, tandis que le bâtiment étranger approchait rapidement, en faisant entendre une nouvelle décharge de mousqueterie, ce qui détermina M. Ollivier à faire mettre chacun à son poste de combat.

"Peu après, le bâtiment, qu'on reconnut être un steamer, vint se placer un peu sur l'arrière du *Griffon*, et le héla pour savoir qui il était, d'où il venait, et quelle était sa destination. Aux questions semblables du commandant français, il ne fut fait des réponses dans lesquelles on ne put comprendre autre chose sinon que le steamer était bâtiment de guerre anglais et se nommait l'*Amélie* ou *la Medea*. Le bruit de ses roues rendait la conversation difficile, pour ne pas dire impossible. Aussi, après avoir plusieurs fois renouvelé ses demandes d'un ton impératif, le steamer laissa par babord et se plaça à une assez grande distance par le travers du *Griffon*.

"Le commandant français continua sa route, croyant que le steamer en faisait autant de son côté; mais quinze minutes s'étaient à peine écoulées qu'il le revit courant perpendiculairement au brick avec grande vitesse, et déjà très près, pensant alors que son intention était d'aborder le *Griffon*, le commandant français lui cria de faire attention à sa manœuvre, et qu'il tirerait sur lui s'il continuait à le serrer. Mais l'étranger ne parut pas tenir compte l'avis; et, bien qu'à bord du *Griffon* on eût mis la barre à babord pour l'éviter, l'abordage eut lieu, non sans avaries pour le brick. Ce nouvel incident, joint à la vue d'un grand nombre d'hommes rangés sur le gaillard d'avant du steamer, ne pouvait que confirmer la supposition d'intentions hostiles de sa part; et l'ordre de faire feu, donné alors par le commandant du *Griffon*, en fut la conséquence. Cinq caronades partirent en même temps.

"Le brick, dégagé aussitôt, mit en panne, et le commandant fit armer un canot pour l'envoyer à bord du steamer demander l'explication de ses manœuvres, tandis que le capitaine anglais expédiait de son côté un autre canot à bord du Griffon. Ce fut alors que tout s'expliqua; la difficulté de se voir et de s'entendre avait causé la première erreur; et lorsque le capitaine du bateau à vapeur avait voulu manœuvrer pour éviter d'aborder le brick, il n'avait pu y réussir, parce que son navire n'avait pas obéi assez vite à l'impulsion de son gouvernail.

"Ces explications, et celles que donna de son côté M. Ollivier, capitaine du *Griffon*, en présence du commodore Douglas, qui se trouvait à bord du bâtiment à vapeur anglais, parurent complètement satisfaisantes de part et d'autre, et il ne resta plus de cette fâcheuse méprise que le regret de la suite qu'elle avait eue pour un des matelots de *la Medea*, gravement blessé dans cette affaire."

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par T. Mossy & Garidel, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan—Marchandises sèches.

DERNIERES DATES.

New-York	at 24	Liverpool	at 1
Boston	at 23	Londres	jt 31
Philadelphie	at 26	Havre	jt 27
Washington	at 26	Paris	jt 27
Baltimore	at 25	Bordeaux	jt 26
Charleston	août 28	Madrid	jt 12
Vera-Cruz	at 9	Cadix	jt 17
Tampico	at 7	Havane	at 19
Mexico	at 1	Houston	at 22

COMMERCIAL.

MARCHE DE NEW YORK, 23 août—Les ventes de coton de la semaine se montent à 3000 balles à des prix aussi bas ceux de la semaine dernière. Les prix sont de 10 à 14½; 30 balles belle qualité N. Orléans ont été vendues 16 cts.

FARINE—La farine a encore haussé aujourd'hui. Ohio $6 62; Gennessee $6 75; Ohio, marques choisies $7 25.

LISTE MARITIME:

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire St. Louis, Boutelle, Boston, Stetson & Avery
Goel. D. Rodgers, Morgan, St. Marks, capit
Sloop Select, Williams, Mobile, do.

ARRIVES.

Bateau de remorque Grampus, Clark, des Passes, ayant mis en mer le navire Telumah—il a amené dans le port le brick Albino et la goel. Henry. Laissé la Passe N. E. le 1er. septembre, à 4 heures p. m. rapporte rien en vue, ni en rivière. Navire Columbia toutours sur la barre S. O., et le navire Scotland en dedans de la barre.

Brick Albino, Buxton, en 30 jours de Boston.
Goel. Henry, Clarke, de St. Joseph.
Steamer Corsican, Lockwood, de St. Louis, chargé de produits.

MEMORANDA.

Expédié à New York le 24 août, navire Ocmulgee, Knowles, N. O.
Expédié à Boston le 22 août—Navire Timoleon, pour N. Orléans.

☞Le navire HILAH, de New York, est maintenant en déchargement en face du magasin des ancres, Seconde Municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
31 a S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

☞THOMAS CLAUGHLEY, consignataire d'un lot de marchandises par le navire Hilah, de New York, est prié de faire connaître le lieu de sa demeure au commis du déchargement, faute quoi les marchandises seront emmagasinées à ses dépens.
31 a S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

☞Le navire paquebot CAROLINA, capt. Copeland, de Boston, est maintenant en déchargement en face de la Presse à coton d'en haut. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. JOHN A. MERRITT,
30a 53, rue du Camp.

☞Pendant notre absence momentanée de cette ville, M. JOSEPH A. BEARD est notre agent autorisé pour la transaction de nos affaires.
16a Signé, W. C. TOMPKINS & co.

☞L'agence des célèbres cuisines de Pierce se trouve à mon dépôt de bois, No. 208, rue Girod, où les ordres qui seront envoyés recevront une attention immédiate.

J'ai constamment en main une quantité du meilleur pin blanc de l'Est, très bien assorti, de l'épaisseur de ¾ à 3-4 de pouces, ainsi que du mais et du foin, que je vendrai à bas prix pour du comptant et dont je ferai la livraison dans la ville.
16 août DAVID MOORES.

BANQUE DE LA LOUISIANE.—Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1839.

Circulation	$307,760
Dépôts	316,480
Espèces	$471,679

Par ordre du bureau.
3 sept W. E. LEVERICH, Caissier.

A. J. POWELL,
ARPENTEUR & DESSINATEUR, à Donaldsonville, exécute avec netteté et promptitude, les plans de villes et d'habitations. 3sept—6f

LE Docteur BAHIER a transporté son domicile (rue Dumaine), No. 75, encoignure Royale, maison du Dr. Lacroix. 3 sept—5

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations contre feu M. JAMES RAMSAY, sont requis de présenter leurs comptes immédiatement et ceux qui doivent, sont également requis de venir solder sans délai. JNO. PARKER, exécuteur testamentaire.
3 sept—3, lds. No. 1, rue Carondelet.

NEGRES A LOUER—3 hommes, 3 femmes et un jeune mulatre de 12 ans. S'adresser à
3 sept J. A. BEARD, 5 Commune.

UN excellent assortiment de *tissus de coton*, bon pour le marché du Mexique, récemment reçu et à vendre par RAMSAY & PARKER,
3 sept—1s No. 1, rue Carondelet.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord un grand assortiment de marchandises qu'ils offrent à des prix modérés, savoir:

Coton blanc 4¼ 5¼ et 6¼; do écru 3¼ 4¼ 5¼ et 6¼; do Lowell No. 1 et 2; cotonnade Hamilton; denims; cotonnade du Nord; bonteint à grande et petits carreaux; gingas 3¼ et 4¼; satinet divers couleurs; flanelle blanche, verte, rouge et jaune; guinée bleue; moleton blanc et écru; indienne française et anglaise; do bleue Merimack, petits et grands dessins; do merimack rayée et à carreaux; do do à dessins; do à meubles; schals en coton et laine; bas de laine; bas de coton blancs et noirs; bas fil oselle noirs et blancs; chaussettes blanches écrues bleues et grises; bas pour fillettes; bretelles élastiques riches; do do ordinaires; do coton; mouchoirs de tête; do de poche; do de batiste à vignettes; foulards coras et anglais; linge de table damassé; mérinos français et anglais; dentelle bobinet; coton orell, Alexandre et Taylor; aiguilles anglaises; gants fourrés pour hommes; chemises de laine; do de coton; caleçons de laine; do de coton; velours pour vareuses; tapis de Bruxelle; do pour devant cheminée; toile d'Irlande; do de Paris; siamoise française et anglaise; percal noire et en couleur; mérinos imprimé; mousseline laine; mousseline suisse brodée et brochée; do à carreaux; cols mousseline brodés; guimpes pour enfants; galons et cordonnets; peignes à chignons et à retapper; pommade et crême de Perse; savons à odeur, &c. BORDERES & Co.
3 sept 77, rue de Chartres.

ARDOISSES et Crayons pour écoles, à vendre au New-Orléans Stationers Warehouse, par NORMAN STEEL & Co,
3 sept 14, rue du Camp.
N. B. Les maîtres d'écoles seront fournis à des prix modérés.

PLUMES D'ACIER de différentes qualités et marques, à vendre au New-Orléans Stationers Warehouse, par NORMAN STEEL & Co
3sept 14, Camp.

LES soussignés ont en main et offrent en vente: 300 rouleaux corde d'emballage; 6 balles ficelle; 30 balles toile; 50 barils eau de vie de pêche.
W G HEWES & Co,
3 sept rue Natchez.

CAFE de la Havane—200 sacs café vert en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER,
3sept 134, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane—150,000 cigares de différentes qualités et marques, à vendre par ABRAHAM TRIER,
3sept 134, rue Gravier.

FARINE—600 barils farine nouvelle, en débarquement du steamer Simoon, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
3 sept 36, Poydras.

FARINE—150 barils farine nouvelle, reçu de St-Louis, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
3 sept 28, Vieille Levée.

CORDAGE DE MANILLE—Un assortiment complet de cordage de manille, constamment en main et à vendre par J. B. BAILEY,
2 sept 14, rue Bienville.

BEURRE de l'Ouest—50 barillets en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER,
3sept 134, Gravier.

CONFITURES de la Havane—60 boites en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER.
3sept 134, Gravier.

TRAITES sur New-York, à vendre par ANDREWS & BRO.
3sept 50 rue du Camp.

SAVON d'odeur—200 doz. reçus et à vendre par POLLARD & GREEN,
3sep 29, rue de Chartres.

200000 PLUMES, à vendre par POLLARD & GREEN,
3sept 29, Chartres.

OTTO DE ROSES—Quelques doz. reçus et à vendre par POLLARD & GREEN,
3sept 29, Chartres.

WHISKEY—20 barils vieux whiskey de riz, à vendre par M. MAHER, 16 Poydras.
3sept

PORC—500 barils porc primé; 300 do mess à l'inspection, à vendre par M. MAHER, 16 Poydras.
3 sept

JAMBONS enveloppés—12 barriques jambons pour l'usage des familles, à vendre par
3 sept M. MAHER, 16 Poydras.

HARENGS DU POTOMAC—150 barils, à vendre par GEORGE BEDFORD,
3 sept 22, rue Bienville.

BRIQUES A FEU—20,000 briques de Baltimore, à vendre par GEORGE BEDFORD,
3 sept 22, rue Bienville.

CIMENT HYDRAULIQUE—300 barils, à vendre par GEORGE BEDFORD,
3 sept 22, rue Bienville.

LIQUEURS—100 boites liqueurs françaises assorties, à vendre par J. B. BAILEY,
3 sept 14, rue Bienville.

MAIS—181 sacs mais, en débarquement du steamer Corsican, à vendre par
3 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

BLANC DE BALEINE—60 boites, en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER,
3 sept 134, rue des Magasins.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
3 sept KOHN DARON & Co, 26 Bienville.

Tirage de la loterie de la Louisiane, classe [illegible] terminé par le tirage de la loterie de [illegible] Richmond, Virginie, classe 5, tirée [illegible]

18 22 61 56 39 9 15 18 3 60 54 31.

UN GROS LOT DE $10,000.
10 prix de $1,000 $10,000.

LOTERIE DE LA LOUISIANE,

Autorisé par un acte de la Législature, Chap. LXIII; passé le 21 mars 1828.

Classe Extra 36, pour 1839.

Tirée mercredi le 4 septembre à 6 1½ heures du soir à l'Hôtel de la Bourse.

D. S. GREGORY & Co, Directeurs.
Successeurs de Yates et McIntyre.

72 NUMEROS—12 SORTANT.

PROGRAMME:

1	Lot de	$10,000	$10,000
1	"	4,000	4,000
1	"	1,354	1,354
10	"	1,000	10,000
10	"	500	5,000
20	"	250	5,000
40	"	100	4,000
50	"	80	4,000
87	"	50	4,350
66	"	25	1,650
66	"	15	990
66	"	12	792
139	"	10	1,390
4,026	"	5	20,130
25,740	"	2	64,350

30,316 prix montant à $136,936

Billets seulement $2 50; demi $1 25; quart 62 1½ c.

Paquets de 26 billets $65 garanti devoir gagner $30 les autres à proportion.

Paquets ou billets seulement, à vendre au bureau des directeurs. D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue du Camp. 3 sept.

PIN BLANC—80,000 pieds pin blanc, en débarquement du sloop Girard, à vendre par
3 sept GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

THE poudre à canon, impérial, hyson, young hyson et Orange Peco, à vendre par
3 sept J. B. BAILEY, 14, Bienville.

POIVRE DE SUMATRA, en magasin et à vendre par J. B. BAILEY,
3 sept 14, rue Bienville.

CIDRE DE CHAMPAGNE, en magasin et à vendre par J. B. BAILEY,
3 sept 14, rue Bienville.

EAU DE VIE et Genièvre du pays, à vendre par
3 sept J. B. BAILEY, 14, Bienville.

SIROP DE LIMON—180 boites, à vendre par
3 sept J. B. BAILEY, 14, Bienville.

HUILE DE TANNEURS, à vendre par
3 sept J. B. BAILEY, 14, Bienville.

PLATRE DE PARIS—200 barils, à vendre par
3sept GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

POIL POUR PLATRE—50 barriques, à vendre par GEO. BEDFORD, 22, Bienville. 3 sept

EAU DE VIE DE PECHE—50 barils, à vendre par GEO. BEDFORD, 22, Bienville. 3 sept

FARINE—500 barils farine superfine, à vendre par
3 sept M. MAHER, 16 Poydras.

AGENCE DE BLANC DE PLOMB.—Les soussignés ayant reçus l'agence du Blanc de Plomb, d'une des plus grandes et des plus belles manufactures du pays, qu'il offre aux steamboats et aux marchands de la ville et de la campagne à des prix très modérés et leur garanti comme un bon article; Il sera mis en barillet de 25 à 500 livres chaque.
JARVIS & ANDREWS,
2sept—1m 1 et 3, Tchoupitoulas.

TOILE ET CORDE d'Emballage—325 pièces toile d'emballage du Kentucky de 44 pouces de largeur, et 500 rouleaux corde d'emballage du Missouri, petite grandeur, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
2sept 63, rue Gravier.

MAIS, AVOINE, &c.—2000 boisseaux, en magasin, en bon ordre; 50 sacs avoine; 100 barils biscuit de pilote; 20 barils crackers; 100 barillets beurre de l'Ouest, 500 rouleaux corde d'emballage, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
2 sept 28, Vieille Levée.

CAFE de la Havane et de St. Yago,
80 sacs café de la Havane,
200 do St. Yago,
100 mil. cigares Regalias et Canones à vendre par J. ROBERT & Co,
2 s 47, Bienville.

CORDE D'EMBALLAGE DU MISSOURI.—111 rouleaux, en débarquement du steamer Monsoon, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
2 sept 28, Vieille Levée.

VIANDES FUMEES—150 barils jambons, plats côtés et épaules, de Cincinnati, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
2sept 63, Gravier.

TABAC—45 boucauts de 1ere qualité; 8 do de 2e do, et 38 do croisé, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
2sept 63, rue Gravier.

BŒUF prime, en demi barils, à l'inspection de Bozant, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
2sept 63, rue Gravier.

CIRE A CACHETER de différentes qualités et couleurs, reçu et à vendre au New-Orléans Stationers Warehouse, par NORMAN, STEEL & co,
2 sept 14, rue du Camp.

PORC pour habitation—100 barils mess mou; 2 do clair, à l'inspection de Bozant, et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
2sept 63, rue Gravier.

LETTRES DE CHANGE sur la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co,
2 sept 27, Toulouse.

MAIS—250 sacs mais de première qualité, en débarquement et à vendre par
2 sept E. & J. ANDREWS, 32, Gravier.

FARINE nouvelle de Froment—100 barils, farine fraîche;—150 barils, à vendre par
2 sept FORSYTH & LIMERICK, 135, Magas.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
2 sept rue, Toulouse, No. 9.

CAFE DE JAVA—200 sacs vieux café de Java, première qualité, en magasin et à vendre par
2 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

FARINE SECHE DE KILN—750 barils, en magasin et à vendre par
2 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

JAMBONS SOUS ENVELOPPE—30 barils, excellent article, en magasin et à vendre par
2 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

SEPT BOUCAUTS SUCRE, maintenant en débarquement vis-à-vis la rue St-Louis, et à vendre par R. BRUGIER, 9, St-Louis. 2 sept

SEL—Gros et fin de Liverpool, à vendre en quantités convenables aux acheteurs. S'adresser à
2 sept ALEX. PARK, 85, Commune.

LA BANQUE DU COMMERCE tire sur Londres et Paris. GEO. HALL,
2 sept Caissier.

TRAITES sur New-York, à vendre par
2sept R. GRONING & Co.

HUILE—Huile rectifiée, à vendre par
2 sept E & J. ANDREWS, 32, Gravier.

LETTRES DE CHANGE sur Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 2 sept

CIGARES DE LA HAVANE—81,000 cigares regalias, imperiales, canones, trabucos et cazadores, en débarquement de la goélette Hero, à vendre par J. M. CABALLERO,
31 août 80, rue St. Louis.

BAS DE COTON—Les soussignés viennent de recevoir un assortiment complet de bas de coton, consistant en bas de dames unis; do brodés et à jours; do bleus pour demoiselles; do pour homme blanchis et écrus et mêlés; demi bas, à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
31a 45, Bienville.

BOTTES, Souliers et Brodequins.—En débarquement des navires St-Louis, Carolina et Cabinet et à vendre par le soussigné—22 caisses bottes en veau, 30 do do chevillées; 25 do do de Kips; 60 de brodequins en veau de Kips; 25 do pour enfans; 10 do do pour enfans assortis. FROST & CO,
31 août 8, rue de la Douane.

HARDES.—En débarquement des navires Cabinet et Congaree et à vendre par les soussignés: 12 caisses hardes pour la saison, consistant en pantalons et gilets de satinet, chemises de flanelle rouge, coton barré et uni et indiennes. FROST & Co,
31 août 8, rue de la Douane.

TOILE D'IRLANDE—Un assortiment complet de toile d'Irlande de 4¼ en pièces et demi do, en magasin et à vendre par WM. PREHN,
31 août 56, rue de la Douane.

WILLIS STEWART, marchand à commission, Louisville, Ky. Des avances libérales sont faites sur les marchandises expédiées à la maison ci-dessus par PIERCE, SHANNON & BRO.
31a 37, Magasins.

LES négocians trouveront tout ce qui est nécessaire au fournisement de bureaux, à des prix modérés, au New-Orléans Stationers Warehouse.
31a NORMAN STEEL, 14, Camp.

ARDOISES EN PORCELAINE—Un nouvel assortiment reçu et à vendre au New-Orleans Stationers Warehouse. NORMAN STEEL, 14, Camp. 31a

HUILE DE BALEINE—2000 gals. huile blanchie et pressée, en débarquement du navire Oconee, à vendre par J. B. FIELD,
31a 43, Bienville.

FER ANGLAIS—Le soussigné offre en vente, un envoi de fer qui arrivera bientôt, formant un assortiment complet de fer rond et carré de toute grosseur. HUGO C. GILDEMEESTER,
31 a 45, Bienville.

HUILE DE LIN—5000 gallons huile de lin allemande pure, directement d'Amsterdam, en magasin et à vendre par
31 a H. C. GILDEMEESTER, 45, Bienville.

TOILE A DRAPS Française—5 balles, en magasin et à vendre par
31 a H. C. GILDEMEESTER, 45, Bienville

HUILE D'OLIVE—200 paniers de la marque Passe Fils, en magasin et à vendre par
31 a H. C. GILDEMEESTER, 45, Bienville.

EAU DE VIE DE Champagne en demi pipes et quarts barriques, reçus par le navire Monument et à vendre par H. C. GILDEMEESTER,
31 a 45, Bienville.

VIN DE MADERE—Quelques pipes vieux madère en magasin et à vendre par
31a HUGO C. GILDEMEESTER, 45, Bienville.

TOILE d'emballage des Indes—Reçu quelques balles toile d'emballage à vendre par
31a GEO. GREEN & BRO, 26, Camp.

CHANDELLES—150 boites, en débarquement du navire Oconee, à vendre par
31 a J. B. FIELD, 43, Bienville.

EAU DE VIE de 1ère. et 4me. preuve, à vendre par J. B. FIELD,
31 a 43, Bienville.

PEINTURE VERTE—500 barillets en débarquement et à vendre par J. B. FIELD,
31 a 43, Bienville.

HUILE DE LIN—1000 gallons en magasin et à vendre par J. B. FIELD,
31 a 43, Bienville.

FARINE—10 barils farine nouvelle, en débarquement du steamer Naples, à vendre par
31 août G. DORSEY, 44, Nile-Levée.

SAINDOUX—500 barillets en magasins et à vendre par G. DORSEY,
31 août 44, Nouvelle Levée.

CIDRE de Champagne.—100 boites, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
31 août 44, Nouvelle Levée.

GENIEVRE de la marque du double ancre—50 barils en débarquement et à vendre par
31a J. B. FIELD, 43, Bienville.

BLANC DE PLOMB—500 barillets en magasin et à vendre par J. B. FIELD, 43, Bienville. 31a.

BOTTES, Souliers et Brodequins.—10 caisses contenant un assortiment de brodequins et bottes en veau, en débarquement du navire Carolina, à vendre par
30a ISAAC BRIDGE, 134 Magasins.

RIZ—50 tierçons et 17 demi de riz supérieur, en débarquement de la goélette Eliza Ann, de Charleston, à vendre par
30 a E & J ANDREWS, 32, Gravier.

BOIS—50,000 pieds pin blanc à bord du Sloop Grecia à vendre par G BEDFORD,
30 at 22, Bienville.

FOIN—500 balles foin prime de l'Est en débarquement et à vendre par G BEDFORD,
30at 22, Bienville.

LANCIERS D'ORLEANS.
Ordre Spécial.

LA compagnie se réunira jeudi prochain, 5 du courant, à sept heures précises du soir, en bourgeois et à pied, et se réunira sur la galerie de la mairie, pour affaires urgentes, et pour le bien de la compagnie. On recommande d'être ponctuels.
2 sept MONDELLI, capitaine.

LE propriétaire d'un gros CHIEN est prié de venir le réclamer au No. 318, rue Royale, encoignure Ursulines, en payant les frais. 2 sept—1

LES personnes qui auront des communications à faire aux soussignés pendant leur absence, vouront bien s'adresser chez Mr. Osmin Bigourdon, 23 rue Toulouse.
Nouvelle-Orléans, 31 août 1839.
2 sept—5 L. L'HOTELIER Fils & Co.

BANQUE DE LA CITE.—Nouvelle-Orléans, 31 août 1839.—Le bureau des directeurs de cette institution, a aujourd'hui déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent sur le fond capital, provenant des profits des derniers six mois, payable aux actionnaires ou leurs représentans légaux, lundi le neuf septembre prochain ou après.
2 sept R. J. PALFREY, caissier.

$20 DE RECOMPENSE—Parti marron de chez le soussigné, le 26 août dernier, le nègre nommé SIMON, âgé de 50 ans, taille d'environ 5 pieds, 9 à 10 pouces; parlant anglais et français; il a sur le pied droit la marque d'une blessure qui vient d'être cicatrisée et boite de la même jambe, il est d'une constitution robuste et a de grosses lèvres. Lors de son départ il était vêtu d'un gilet et d'un pantalon de toile grise, il travaille habituellement à bord des bateaux-à-vapeur et dans les magasins de groceries, dans la Seconde Municipalité. Les propriétaires et capitaines de bateaux-à-vapeur et autres, sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur de la loi. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera chez son maître, rue Louisa, Troisième Municipalité, ou le logera à une des geoles de cette ville.
J. B. MASICOT, rue Louisa entre
2 sept—3 Casa-Calvo et Grands-Hommes.

AVIS.

DETENU à la geole de St-Jn-Baptiste, le nègre nommé CHARLEMAGNE, disant appartenir à Mr. Charles White, de la Nouvelle-Orléans.

Aussi les deux nègres CHARLES et BRIJAM, disant appartenir à Mr. Camp, au-dessous de Donaldsonville. Le nègre Charles parle un peu français.

Aussi les deux nègres nommés PETER et CHARLES, disant appartenir à Mr. Botts, marchand de nègres. Peter a la figure tachée de brûlures et Charles a les dents de la machoire supérieure très mal rangées.

Aussi le nègre nommé HENRY, disant appartenir à Mr. Houston du Texas. Ce joli nègre était proprement vêtu et dit être venu du Texas dans le steamer Columbia.

Les propriétaires de ces différents nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St.-Jn.-Baptiste, 24 août 1839.
21 août AN. LUMINAIS, Shérif.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New-York et de Boston, les articles suivants:

Indiennes françaises noires et en couleurs; do anglaises de do; do américaines de do; do bleu Merimack; mérinos 6¼ anglais, bleu clair, noir et assortis en couleurs; flanelle blanche, do rouge, molleton blanc et écru; mouchoirs de soie pour poche; do de tête; châles de laine et en coton; cravates de soie noires et de couleur pour hommes; chaussons de laine et en coton pour hommes; do do do enfants; bas de laine noirs, blanc et en couleur pour femmes; do do do enfants; do de coton bleu, gris, noirs et blancs pour femmes; do do do pour enfants; do de soie blancs à côte; do de unis noirs et blancs; gants de soie unis noirs et blancs pour femmes; mitaines de soie unies et à jour do; crêpe d'Italie noir; cotons blancs 3¼, 7¼, 4¼ et 5¼; do écrus do do do; do Lowell, Nos. 1, 2 et 3; fil patenté écru noir, bleu et assortie en couleurs; do en écheveaux; galons de fil; lacet de fil; cordonnet et épingles; casimirs en couleurs pour pantalons; satinets do do; jerseys do do do; kerseys do do do; cotonnades 3, 4 et 5¼, pour pantalons; do dém. ree; do Lowell pour robes, coutils à matelats. TOOLE & BARRIERE,
31 août Rue de Chartres, No 90.

DETENU à la geole de St. Jean-Baptiste, le nègre ROBERT ou ROBIN, se disant appartenir à M. Knox des Opelousas. Ce nègre est âgé d'environ 25 à 28 ans, et il ne parle qu'anglais. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean-Baptiste, le 14 août 1839.
30 août A. LUMINAIS, shérif.

DETENU à la geole de St. Jean-Baptiste, le jeune griffe nommé JONNES, se disant appartenir à Mr. Kenn du Bacou de la Fourche. Il est Anglais, paraît âgé de 15 ans, et est habillé de drap bleu. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean-Baptiste, le 14 août 1839.
30 août A. LUMINAIS, shérif.

$ 25 DE RECOMPENSE—La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation et la remise au soussigné du nègre ANDREW, qui s'est enfui du No 44, rue Carondelet le 26 courant. Ledit nègre est âgé d'environ 15 ans, de la taille de 5 pieds 3 ou 3 pouces, très noir, ayant une assez bonne mine lorsqu'on lui parle, parlant très vite et bégayant un peu. Il avait lors de son départ une paire de pantalons de cotonnade, une chemise de flanelle rouge et un chapeau de toile cirée. L'on croit qu'il se tient caché dans la Troisième Municipalité.
JOHN MINTURN,
30a—15 13, Passage de la Bourse.

LES soussignés offrent à vendre à leur magasin, No. 39, rue de Chartres, les marchandises suivantes, qu'ils reçoivent dans ce moment:

Coton blanc et écru 3¼, 7¼, 4¼, 5¼ et 6¼, coton fort de Lowell, 7¼ et 4¼, do do de croisé; do de Suffolk croisé, coton fort de la Virginie; denims et cotonnades bleues, épaisse, cotonnade du Nord et anglais; de qualités assorties; cotonnade du Nord à carreaux pour robes; bonteints anglais et du Nord, gingans de coton 3¼ et 4¼, fainages pour nègres satinet bleu, gris et couleurs de fantaisie; flannelle blanché, rouge, verte et jaune, de différentes qualités, guinée bleue; molleton, indiennes d'une grande variété de dessins et de prix; indienne bleu merrimack, do de diverses qualités; do à meuble; un assortiment de châles en coton et en laine; châles en coton fond blanc, deuil, 5¼ et 6¼; bas coton blancs, bleus, gris et noirs pour femmes; do do do et do pour enfants; bas de coton et de laine pour enfans; do do do chaussons de do, chaussons de laine communs et fins; mouchoirs de fil et coton, idem; bretelles en gomme élastique et en coton; linge de table en fil, ouvré de coton; dentelles et entre deux en bobinet; voiles noirs en bobinet; boutonade nacre commun et fins, boutons de moules de boutons en coton, boutons pour capots fins et commune, boutons de corne; aiguilles supérieures; coton d'Oreil, de Taylor et d'Alexandre; gants d'hommes en castor et chamois; un assortiment de gants pour dames; gants de coton pour enfans; gants de laine; satins; gros de Naples et taffetas, étamine noire et prunelle noire; mérinos anglais et français, corsets assortis, mouchoirs de poche en soie, percale blanche et en couleur; jaconnas, nansou, mousse brodée et unie; mousseline blanche et de couleur, coutil à matelat, coton rayé pour chemises de nègre; chemises de laine commune pour nègres; do do de mérinos; do de coton écru; bonnets peints pour nègres; do de plats écossais do; calmouck gris et limbourg bleu et rouge; toile de Paris; entredeux en jaconnas; cols brodés à l'aiguille; parapluies en soie et en coton.
30 août P. A. HEBRARD & Co.

AUX marchands de coutellerie et marchands de campagne—Les soussignés attendent et auront constamment en main un approvisionnement de FER DE SUEDE de toute dimension, carré et long. Aussi fer anglais en barres et cercles de fer.

Les marchands de coutellerie et autres pourront être fournis en lots à la convenance et à des conditions avantageuses.
31a HUGO C. GILDEMEESTER, 45, Bienville.

GENIEVRE DE HOLLANDE—Les soussignés ont constamment en main, du genièvre directement de la maison de Messrs. Simon Rybends & Sons, de la marque bien connue du "Steamboat," garanti pure et aussi bon que l'on peut obtenir dans le pays. Aussi Genièvre de la marque de l'Oie et du Lion, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, à des conditions libérales.
31a HUGO C. GILDEMEESTER, 45, Bienville.

CIMENT—150 barils ciment hydraulique à vendre par
29a S & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

PAPIER à lettre de différente qualité, à vendre par NORMAN STEEL,
29 a N. O Stationers warehouse 14, Camp.

TRAITES sur New York, à vendre par ANDREWS & BROTHER,
29 a 50, rue du Camp.

RUM—50 barils rum de N. E., à vendre par
27 août DEVEZIN & DOSSAT.

VIN DE MADERE—40 quarts barriques, à vendre par DEVEZIN & DOSSAT. 29 at

PORTER—20 barriques brown stout, à vendre par
29 août DEVEZIN & DOSSAT.

GENIEVRE—30 pipes genièvre de Hollande, à vendre par DEVEZIN & DOSSAT. 29 at

RAMES—7500 pieds de rames à vendre par
29a S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

MAIS ET AVOINE—1000 sacs mais et avoine, de qualité prime, en débarquement et à vendre par MAHARD & SIGERSON,
27 août 38, Nouvelle Levée.

FROMAGE—50 boites fromage de Goshen à vendre par L. G. SASSINOT.
27 août

SACS EN PITRE—63 balles contenant 250 sacs chaque de différentes grandeurs, à vendre par
27 a J. D. DENEGRE, 16, Douane.

ROUES à Charroyer les plançons—En débarquement du navire Archer, et à vendre par
27 a J. D. DENEGRE, 16, Douane.

TRAITES sur New-York, à 60 et 90 jours de vue, à vendre par
27 août GEO. & CHAS. URQUHART.

BILLES DE BILLIARDS de 2 1¼ et 2 3¼ de pouces, récemment reçues et à vendre par
27a TAYLOR, HARTT & co. 70 Chartres.

EAU DE COLOGNE française en grandes et petites bouteilles, à vendre par
27a TAYLOR, HARTT & co. 70 Chartres

RIZ—100 barriques riz de la Caroline en magasin et à vendre par
27a J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

BOIS DE TEINTURE—La cargaison de la goélette Doric, de Port-au-Prince, à vendre par
27 août J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

TRAITES sur Londres, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
27 août 50, rue Bienville.

HUILE de Palma-Christi, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
27 août 38, Nouvelle Levee.

BRIQUES à feu—15,000 briques de Baltimore, en débarquement et à vendre par
27 août GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

PLATRE DE PARIS—100 barils plâtre de Paris, à vendre par GEO. BEDFORD,
27 août 22, rue Bienville.

CIMENT—500 barils ciment hydraulique, à vendre par GEO. BEDFORD,
27 août 22, rue Bienville.

CIMENT ROMAIN—300 barils, à vendre par
27 août GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

EAU DE VIE DE COGNAC à vendre par
27 a—3 LARUE & PROVOST, 6 rue Royale.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
27 a J. D. DENEGRE, 16, Douane.

TRAITES, payables à New-York, à vendre par
27 août J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

PORTER de Londres, à vendre par
27 août S. HEATH & Co, 15, Camp.

POIL POUR PLATRE—30 barriques à vendre par GEORGE BEDFORD, 22 Bienville. 27a

FARINE—500 barils à vendre par
27a MAHARD & SIGERSON, 38 N. Levée.

PORC—600 barils porc mess et prime à vendre par
27a MAHARD & SIGERSON, 38 N. Levee.

SEL de Preston à vendre par doz. ou grosses par
27a TAYLOR, HARTT & co. 70 Chartres.

BLANC DE BALEINE—100, boites en debarquement du navire Congaree à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co.
28 a 134, Magasins.

SAVON—400 boites savon No. 1, des marques de Gould et J. H. Morton, en débarquement du navire Congaree à vendre par
28 a ISAAC BRIDGE & Co., 134 Magasins.

THE impérial, poudre à canon, hyson, &c, en magasin et à vendre par
28 août DEVEZIN & DOSSAT.

BRIQUES à feu—15,000 briques de Baltimore à vendre par G BEDFORD,
30 at 22, Bienville.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession de Joseph Bordes—Samedi le 7 septembre, à midi, en vertu d'un décret de la Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, le soussigné juge de la dite cour, vendra à l'encan au lieu de la dernière résidence du défunt, rue de la Levée, faubourg Livaudais; quelques meubles meublants, une jument de monture, selle et bride.
Conditions comptant.
30 août P. DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par ces présentes que le 18 juin 1839, jugement a été rendu dans cette cour dans la cause de Marie Laurette Lambert vs. Caprais Rouquette, son époux, dans les mots et chiffre suivans:—No 11781—Marie Laurette Lambert vs. Caprais Rouquette son époux—Décret—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement de divorce entre les partis soit enregistré, que les liens de mariage ci-devant existant entr'eux soient et ils sont par ces présentes dissous et que le défendeur paie les frais.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1839.
(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.
Jugement enregistré au docket de jugemens D, page 39.

(L. S.) En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce sixième jour d'août dans l'année de notre seigneur mil huit cent trente neuf et dans la soixantequatrième année de l'Indépendance des Etats-Unis. J. OLLIE,
30at—3 Dep. Greffier.

SANGSUES!

RECU et à vendre, des sangsues de choix, à un picaillon et un escalin les grosses, et 25 cts. les gatanties, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais.

N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance signée des docteurs nommés par la 1ère Municipalité, et des docteurs connus de l'établissement. 30 août.

DETENU à la geole de St. Jean-Baptiste le nègre nommé BAPTISTE, se disant appartenir à Mr. Laffite. Ce nègre est créole, âgé d'environ 40 ans, et dit qu'il était employé à bord d'une pirogue de caboteur. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean-Baptiste, le 14 août 1839.
30 août A. LUMINAIS, shérif.

ON demande à acheter une bonne domestique, capable de faire la cuisine, laver et repasser pour une petite famille. Une qui pourrait remplir ces conditions sera achetée en s'adressant à J. F. N. Buthlin.
28 aout

EFFETS perdus dans l'incendie du 18 courant.—Les personnes qui pourraient avoir recueilli sans savoir à qui ils appartiennent, des effets, meubles, linge, livres, montre, &c, sont instamment priées d'avoir la bonté de les faire parvenir à l'Hôtel Conti, rue Conti. Mme. Lefebvre, Mr. Lebre et Mr. Sully Lefebvre leur en seraient très reconnaissant. 27at17

CHEZ J. B. JUETTE, rue Toulouse, No. 54. Un assortiment de roues à planteurs, brouettes tombereaux légers de la meilleure manufacture de Philadelphie.

Vin fin en bariques et demi bariques.
Vin commun en bariques et en caisses.

A constamment en main une quantité de guignolet de la fabrique de Cousseau des Roches d'Angers, bien supérieur à toutes les imitations répandues sur la place et qu'il donnera au plus bas prix possible.

Un grand assortiment de Liqueurs de Paris, Bordeaux, Marseille, &c. &c. 27 août.

BLANC de Plomb, huile de lin, blanc de céruse, etc.—59 barriques huile de lin; 15 barillets blanc de plomb Nos. 1 et 2, en barillets de 500, 300, 100, 50 et 25 liv; 100 barils blanc de céruse, à vendre par
JARVIS & ANDREWS, Marchands de drogues,
27 août en gros, Enc. Commune et Tchoupitoulas.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord un très joli assortiment de belles chemises en toi e pour homme et enfant, très bien faites et à la mode, ainsi que les articles suivants:

200 pièces foulards
2 caisses de parapluies
1 do de 1½ bas coton écru anglais d'une très bonne qualité
25 caisses chapeaux en feutre bleu et noir à large bord, pour homme
10 caisses chapeaux en feutre bleu et noir à large bord, pour enfant
30 jeux de malles en veau marin
10 caisses de chapeaux de soie français pour homme.
10 caisses chapeaux de soie français noir et blanc pour enfant
1 caisse de bretelles assorties en qualité pour homme et enfant

Un très grand assortiment de cannes en jonc, bambou, bois de fer, bois de rose et épées de toutes espèces.

On trouvera aussi en magasin un très bel assortiment de joli chapeaux de panama très fins, des plus beaux qui sont reçus dans le pays.
MANL. BLASCO & Co.
26a rue de Chartres, No. 69, entre Conti et Bienville

EAU DE MICHAUX POUR LA ROUSSEUR—Ce remède pour la rousseur est d'une découverte du Dr Charles Michaux de Lambourg, ci-devant professeur d'anatomie à Liège en Flandres et est un des meilleurs qui ait été découvert jusqu'à ce jour pour la rousseur, éruptions, &c. En employant ce remède, il suffit de se laver soir et matin avec cette eau et s'essuyer bien sèche. S'il produit inflammation l'on devra en faire usage qu'une fois pendant 24 heures. A vendre en gros et en détail par
26a TAYLOR, HARTT & co. 70 Chartres.

AVIS—Si Mr. NATHANIEL W. OTIS est en ville, il est prié de passer au bureau de Taylor, Hartt & Co, où on lui communiquera quelque chose à son avantage. 27 a

LEÇONS DE FRANÇAIS.

LE soussigné, sur l'invitation de plusieurs de ses amis d'ouvrir un cour de leçons de langue française, offre ses services au public dans cette branche d'enseignement.

Une école du soir commencera à son logement, à Planter's Hotel, rue du Canal, jeudi prochain 26 courant, entre 7 et 9 heures.

Un autre cours régulier sera ouvert dans le courant de la journée, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'étudiants.

Des leçons particulières seront données du matin au soir, soit chez lui, soit au dehors, et des arrangements favorables seront faits avec les institutions enseignantes de la ville qui désireront l'appeler.

Il donnera aussi des leçons d'anglais à ceux qui sont étrangers à cette langue.

Il se charge de toute espèce de traduction en anglais, français et espagnol.
24 août J. CASTANIE

CORDE D'EMBALLAGE—2000 rouleaux à vendre par P. SHANNON & BRO.
[illegible] 57, rue des Magasins.

FROMAGE EN PAINS—10 boites article supérieur en magasin et à vendre par
26a J U. LAVILLEBEUVRE, 17 Magasin

BEURRE DE GOSHEN—40 barils à vendre par
26 a ROB H WHITE, 40 Poydras.

CIDRE—50 barils cidre de N. E., à vendre par
26 août JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

CAPSULES à vendre à bon marché par
26a TAYLOR, HARTT & co. 70 Chartres

PLUMES d'acier de Gillott et autres à vendre par
26a TAYLOR, HARTT & co. 70 Chartres

BILLETS du Texas vendus et achetés par
26a G. R. STRINGER, 50 rue du Canal

TOILE à draps écrue—30 balles toile de 5¼ en débarquement du navire St. Mary, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
27a 28, Vieille Levee.

BLANC DE PLOMB de la manufacture de A & E. Roberts & co., nos. 1 et 2, en debarquement du navire Archer, de Philadelphie, à vendre par
27 a J. D. DENEGRE, 16, Douane.

JAMBONS ENVELOPPES, en boucauts et tierçons, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
27 août 38, Nouvelle Levée.

BILLETS de l'Ouest—Billets du Kentucky et des Illinois, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
27 août 38, Nouvelle Levee.

EAU-DE-VIE DE PECHE—20 barils et 10 demi do. à vendre par CARMAN & McMAHON,
26a 41 et 43, Poydras.

TABAC—26 boites et 10 barillets tabac manufacturé à vendre par CARMAN & McMAHON,
26a 41 et 43, Poydras.

WHISKEY DE MONONGAHELA—20 barils à vendre par CARMAN & McMAHON,
26a 41 et 43, Poydras.

GENIEVRE de Hollande et américain en magasin et à vendre par
26a CARMAN & McMAHON, 41 et 43, Poyd

FARINE—800 barils farine superfine et 300 do fine en magasin et à vendre par
26a G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

CIDRE DE CHAMPAGNE—100 boites en magasin et à vendre par G. DORSEY,
26a 44, Nlle. Levee.

CLOUX—1600 barillets cloux de Boston et Philadelphie à vendre par R. H. WHITE,
27 at 40, Poydras.

TOILE de Russie—500 rouleaux ravens duck léger; do impérial do; 150 do grosse toile impériale à vendre par R H WHITE,
26 at 40, Poydras.

MANTAS—85 balles grosse toile à draps de 4¼ 20 do tissu de 3¼; 5 do jeans bleu à vendre par R H WHITE,
26 at 40, Poydras.

SEL gros et fin de Liverpool, en bonne condition à vendre en lots à la convenance des acheteurs par ALEX. PARK,
26at 85, rue de la Commune.

SEL des Iles Turques en sacs de deux boisseaux, en bon ordre et à vendre par ALEX. PARK,
26at 85, Commune.

AIGUILLES—6 caisses aiguilles de "Humming & Sons" à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
26at 63, rue Gravier.

EAU DE VIE—5 demi pipes eau de vie de la marque "Seignette" à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
26 at 63, rue Gravier,

TABAC—100 boucauds tabac en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26 at 63, Gravier.

BILLETS sur New-York à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
26at 50, rue du Camp.

BEURRE de Goshen—en débarquement du navire Panthea, à vendre par R. & WHITE,
26at 40, rue Poydras.

CAFE—150 sacs café de Java en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26at 63, rue Gravier.

CIGARES—1500 cigares en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26 at 63, Gravier.

FARINE—800 barils en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26at 63, rue Gravier.

LARD—150 barriques plats-côtés, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26at 63, rue Gravier.

JAMBONS enveloppés en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26at 63, rue Gravier.

GENIEVRE—5 demi pipes en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26at 63, Gravier.

WHISKEY de Monongahela—30 barils, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26 at 63, rue Gravier.

SIROP de Limon—180 boites, en débarquement et à vendre par J. B. BAILEY,
24 a 14, Bienville.

TOILE A DRAPS—100 balles, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
24 a 90, Magasins.

FROMAGE—10 boites fromage en bon état en débarquement du navire Panthea, à vendre par
24a R. T. LAWRENCE, 28 et 29, Nlle. Levée.

FICELLE—400 balles et boites à vendre par
P. SHANNON & BRO.,
28 a 57, Magasins.

SAINDOUX—1000 barillets de qualité supérieure à vendre par J. LANDIS & Co.,
28 a 14, Poydras.

TOILE D'EMBALLAGE—Quelques balles toile de bonne qualité, à vendre par
28 a GEO. GREEN & BRO, 26, Camp.

SEL DE LIVERPOOL—800 sacs, en débarquement du navire Calumet, à vendre par
29 a DAVIS & HOBART, 18, Douane.

EN débarquement du navire Louisville de New York, à vendre par Benj. Lacoste, rue Royale 103, à des prix très modérés.

Boutons de nacre de toutes les qualités.
do en fil à un et à cinq trous.
Agrafes assorties.
Capotes cirées et autres.
Encre à marquer.
Passe galon.
Aiguille assortie.
Anneaux à rideau do.
Epingle tête rivée françaises et anglaises numeros assortis.
do à papillotte de toute les grandeurs.
Mérinos français et anglais, large et étroit.
Indiennes françaises, anglaises et américaines nouveaux dessins.
Velours imprimé pour pantalons.
Rubans de velours noirs et couleurs.
Coton d'Orel.
do floshe à broder.
Tavelles en laine, couleurs assorties.
Cordonnet vert à moustiquière.
Fil patenté, bleu noir et gris.
Bretelles françaises gomme élastique et en coton.
de anglaise de do.
Chaussons de laine pour enfans, anglais et français.
Demi bas en mérinos et en soie pour homme.
do en coton, blanc, noirs, gris et bleu.
Bas de soie, flanelle et coton blancs, noir, bleu et gris, pour femme.
Demi bas de laine et coton pour garçon de 15 à 16 ans.
Platille, Stopille et Malais.
Toile cirée large et étroite.
Caleçons en soie, laine et coton et merinos pour homme.
Gilet do do do do do
Brosses à habit, à tête et à dents.
Chaines de sûreté en gomme élastique.
Saint-Esprit.
Cravates en satin moirés et couleurs.
do italienne et mousseline.
Gand en peau, à filet en soie et en coton pour femme et enfant.
do do do do pour homme.
Satin noir et couleur.
Gros de Naple et poult de soie noir et couleur.
Schals satin, Thibet et cachemire 4¼ 6¼ 6¼ et 7¼.
Mousseline laine noire et couleur, nouveaux dessins.
Challi noir et couleur broché.
Mouchoirs de Batiste unis et brodés.
Foulards français anglais et de l'Inde.
Soie à coudre en bobine et par 1¼ de livre, noire et couleur.
do do italienne marquée lettre rouge.
Galons français et allemand de toute les nos.
Indienne à meuble, chamois, bleue et rouge.
do do do damassée.
Rubans de satin et taffetas, nos. assortis.
do à garniture.
do taffetas à broder les souliers.
Lacets de soie.
Bombasin.
Parapluies de 26 à 34 pouces.
Crêpe noir et blanc.
Chemises en jaconas et en mulhouse.
Cols en mousseline et en Batiste.
Voile de crêpe et en barége.
Cotonnade large et étroite.
Fil de Rennes.
Chals hernani, crêpon et Barége en 4¼, 5¼ 6¼.
Linge de table ouvré et damassé.
26at B. LACOSTE.

AUX ENTREPRENEURS DE BATISSES.—Les soussignés venant de recevoir de Paris des échantillons d'ARDOISES INOXIDABLES pour couvrir les maisons, offrent de contracter pour telle quantité qu'on désirerait faire venir, à des conditions libérales. Ce métal, d'une nouvelle composition, est léger et économique; l'action du soleil, ni les pluies ne peuvent le détériorer. LOREILHE & VALETON,
24 a Encoignure Royale et Douane

A VENDRE par DIDION, courtier:
Une Maison située rue Dauphine, près la rue Toulouse.
Une do. rue St. Louis.
Une do rue Toulouse, près de la rue Bourgogne.
Une do rue des Ursulines, près la rue Bourgogne.
Une do rue Villeré, près Saint Philippe, faubourg Tremé.
Une do rue des Ursulines, près Villeré, faubourg Tremé.
Une do rue des Ursulines, près Claiborne, faubourg Tremé.
Une do rue St. Antoine, près des Bons Enfants, faubourg Marigny.
Une do rue de l'Union, do. faubourg Marigny.
Une do rue d'Amour, près Union, do
Une do rue Bons Enfans, près Français, do
Une do rue Craps, près Mandeville, do
Deux do rue Casa Calvo, près Montégut do
Une do rue Perdido, près St. John, faubourg Ste. Marie.
Deux do rue St. John, près Poydras faubourg Ste Marie.
Une do rue Morales, près la rue Marigny, faubourg Marigny.
Une do do près St. Antoine, do
Une do rue Bagatelle, près Amour, do
Une do rue des Français, près Bons Enfants, do.
Cinq jolis Terrains sur le chemin du Bayou, près de Mr. Castanedo, et 2 Ilets à Mandeville, près de l'hôtel Davis.
Deux jolies propriétés dans le bourg McDonough, près du ferry de la 3e. Municipalité.
Un terrain faubourg Fortin, près le pont du bayou, côté de la ville, mesurant 150 pieds carrés, entouré et garni d'arbres, avec maison, puit, latrine, pigeonnier, poulaillier, une étable, remise, très propre à une vacherie, payable à un et deux ans avec bonne sécurité et faculté de renouveler pendant deux années en payant 10 pour cent.
Aussi—Six terrains à Mandeville, à être vendus conditions et plusieurs esclaves. 24 a—8

VIN DE COTE ROTIE—Le soussigné a en magasin dernièrement reçu et offre à vendre, 50 barriques vin de Côte Rôtie, du château d'environ 450 bouteilles chaque, envoyées directement par le propriétaire du vignoble et recommandés particulièrement comme excellent vin de table pour famille. Le propriétaire désirant le faire connaître dans ce Marché s'est décidé à l'offrir à un prix très modéré.
24 a L. G. SASSINOT.

A LOUER.—La maison en brique à trois étages, No. 128, rue Tchoupitoulas. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à R. J. LAWRENCE.
31 août 28 et 29, Nlle-Levee.

CONSULTATIONS MEDICALES, RUE DU CANAL, No 128.

LE DOCTEUR BARELLI, de la faculté de New York, membre des sociétés médicales de N. York et de la Nlle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.

Donnera des consultations à son domicile, sur toutes les maladies, mais plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et cancéreuses, la goutte, les rhumatismes, etc. Il traite les maladies secrètes par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.

Les personnes qui désireront consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptomes de leurs maladies, et le temps qu'elles sont attaqués, etc. Ils en recevront une prompte réponse.

Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir. 23 a—6n

AVIS—La société ci-devant existante entre les soussignés sous le nom de Geo. Buchanan & Co, est aujourd'hui dissoute d'un consentement mutuel. Le nom de la société sera employé par l'un ou l'autre des parties pour la liquidation des affaires.
GEO. BUCHANAN,
23 août—3m W. E. BUCHANAN.

LE soussigné continuera les affaires au même établissement sous son nom et pour son compte. Il sollicite la continuation du patronage des amis de la ci-devante société. W. E. BUCHANAN, 23a—3m

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils seront prêts à recommencer leur vente habituelle pour les premiers jours de la semaine prochaine, au no. 84, rue de Chartres, tout près de leur ancienne maison.
23 a E. LEFEBVRE & FRERE

$100 DE RECOMPENSE.

LA récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui arrêtera et ramènera chez le soussigné ou qui logera dans la prison de la paroisse le nommé JOHN O'BRIAN qui s'est échappé de la garde des officiers du shérif, samedi matin dernier. Le dit John O'Brian est citoyen du Texas et est récemment arrivé en cette ville, il était et devant propriétaire du bateau à vapeur Sam. Houston du Texas. Il est de la taille d'environ 5 pieds 9 pouces, teint brun et portait lors de son évasion un habit de drap noir, des pantalons à raies avec des boutons aux sous pieds et avait en sa possession un montant considérable de fonds de la Sabine, Texas, et logeait à l'Hôtel du Verandah.
Nlle. Orleans, 19 août 1839, bureau du shérif.
W. E. MURPHY, dépt. shérif de la
23 a— paroisse de la Nlle Orléans

LE GROS LOT $100,000.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.
CLASSE pour 1839,

Déterminé par le tirage du "Maryland Town Hill Lottery," Classe No. 1, pour 1839, devant être tirée dans la ville de Baltimore, le Mercredi, 25 septembre 1839, à 4 heures P. M.
(*Sous la surveillance de commissaires.*)
D. S. GREGORY & Co., successeurs de YATES & McINTYRE, Directeurs.

BRILLANT PROSPECTUS.

1 prix de	$100,000		fait	$100,000
1	"	25,000	"	25,000
1	"	10,000	"	10,000
1	"	8,000	"	8,000
1	"	6,086	"	6,025
1	"	6,000	"	6,000
1	"	5,000	"	5,000
1	"	4,000	"	4,000
10	"	3,000	"	30,000
20	"	2,000	"	40,000
20	"	1,500	"	30,000
50	"	1,000	"	50,000
50	"	500	"	25,000
62	"	400	"	24,000
60	"	200	"	12,000
61	"	150	"	9,150
63	"	140	"	8,820
63	"	120	"	7,560
126	"	100	"	12,600
126	"	80	"	10,080
3,654	"	40	"	146,160
23,439	"	20	"	468,780

27,814 prix

75 Numéros ballotés—12 sortant.

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers $20, demies et quarts en proportion.

Pour paquets ou simples billets s'adresser aux directeurs D. S. GREGORY & Co.,
35, rue Canal, N. Orléans.

NOTA—Les billets seront offerts en vente jusqu'au 1er. Octobre, et l'on recevra le résultat du tirage le 3.
17 a

WHISKEY—90 barils whiskey de riz, en magasin et à vendre par
28 a DAVIS & HOBART, 18, Douane.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
28 août Rue Toulouse, No. 27.

SEL—1000 sacs sel gros et fin de Liverpool, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs par
28a ALEX. PARKS, 85 Commune.

SAVON 200 boites de 25 livres savon no. 1, à vendre par R. T. LAWRENCE,
24a 28 et 29 Nlle. Levée.

AMIDON—50 boites amidon de Poland en magasin et à vendre par R. T. LAWRENCE,
24a 28 et 29, Nlle. Levée.

RAISINS SECS—5 barillets récemment reçus de New-York à vendre par
24a R. T. LAWRENCE, 28 et 29, Nlle. Levée.

FROMAGE—15 boites fromage de Goshen en magasin et à vendre par R. T. LAWRENCE,
24a 28 et 29, Nlle. Levée.

BŒUF en demi-barils—40 demi-barils, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
24 août 14, rue Poydras.

CHANGEMENT de demeure—Goodman Levy & Co. ont transporté leur domicile du no. 58 au no. 21 rue de Chartres, entre Canal et Douane.
3 août—1m

CHAPEAUX DE PAILLE—55 douzaines chapeaux pour l'usage des planteurs, à vendre par
23 a J. W. ZACHARIE & Co, 65, Douane

BŒUF prime—40 barils bœuf de l'Ouest, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
24 août 14, rue Poydras.

SACS EN PITRE—50 balles sacs de 2 1½ boisseaux, à vendre par JOS. LANDIS & Co.
14 août 14, rue Poydras.

BAJOUES—40 barils bajoues à l'inspection et à vendre par JOS. LANDIS & Co.
24 août 14, rue Poydras.

POMMES SECHES—10 barils à vendre par
24a R. T. LAWRENCE, 28 et 29, Nlle. Levée

Paquebot du Dimanche, 29 Septembre, à midi.

POUR GALVESTON—Le superbe navire à vapeur, à basse pression, COLUMBIA, capitaine Henry Windle, du port de 425 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour les port ci-dessus.

Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
SMITH & VOORHEES, 35, Camp.

N. B.—Le Columbia partira de la Nouvelle Orléans le 1er. et 15 et de Galveston le 8 et 22 de chaque mois, positivement le jour et l'heure ci-dessus.
3 septembre

POUR LES NATCHITOCHES, Alexandrie et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur VELOCIPEDE, capitaine Isaac Wright, ayant été retenu, partira pour les ports ci-dessus ce soir à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. HALL & A. B. BEIN,
3 sept 19, Nelle Levée.

POUR LOUISVILLE, Randolph, Memphis et Mills Point—Le bateau à vapeur COLUMBUS, capt. A. H. Galland, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, jeudi prochain, le 5 courant à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BRO.
3sept 57, rue des Magasins.

POUR LA MOBILE via le Bassin neuf La goélette HORNET, capitaine Johnson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
3 sep, 65, rue de la Commune.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le bateau à vapeur neuf MONSOON, capt. C. G. Rance, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus mardi prochain, 3 septembre, à 10 heures a. m. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du whaf de la rue Gravier, ou à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
2sept 28, Vieille Levée.

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati—Le bateau-à-vapeur tirant peu d'eau, LOGANSPORT, capitaine Douglas, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mardi après-midi, à 4 heures. Ce bateau a des barges à l'embouchure de l'Ohio, et les chargeurs peuvent être assurés que leur fret sera remis au lieu de leur destination. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue du Canal, ou à
2 sept JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR ST. LOUIS, ALTON et tous les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur MERRIMACK, capt. Wm. M. Carlisle est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au quai de la rue Poydras ou à JUSTUS VAIRIN & Co.
26 Poydras.

Les propriétaires du Merrimack donneront à St. Louis et l'devra faire les voyages reguliers entre ce port et la N. Orléans. 23 a

A FRETER ou à vendre.—La goélette fine voilière ELIZA ANN, capitaine Handy. Portant 100 tonneaux. S'adresser à
2sept E. & J. ANDREWS, 32, Gravier.

POUR TAMPICO—La goélette DORIC, capt. Rantiford, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
2sept J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

POUR LE HAVRE—Le brick fin voilier FAME, capt. Madison, partira sous peu ayant une grande partie de sa cargaison engagée. S'adresser à L H GALE,
2 a 95 Commune.

POUR BARCELONE—Le brick SALTADOR, est prêt à recevoir du fret à bord et partira sous peu, ayant la majeure partie de son chargement engagée. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à J ROBERT & Co,
2 a 47, Bienville.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots entre New-York et la Louisiane.—Le paquebot LOUISVILLE, capt. H. Allen, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira mercredi le 4 septembre. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capt. à bord, en face du marché aux légumes ou à
SMITH & VOORHEES,
31 at 35, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—La goel. fine voilière GENEVA, capitaine J. Arnoux, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co.
31 a rue Toulouse, No. 19.

POUR BOSTON—Le beau navire A 1, CONGAREE, capt. Marston, est maintenant prêt à recevoir du fret, et ayant une partie de sa cargaison engagée, il partira promptement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au-dessus des magasins à triangle ou à
29a JOHN A. MERRITT, 53 Camp

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pensylvanie—Le navire A 1, fin voilier OHIO, capitaine Gallaher, partira le 4 septembre. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, au-dessous du marché aux légumes ou à
N. F. COMLY & Co.
30 a 97, Camp.

POUR BOSTON—Le 5 septembre.—Le navire paquebot CHEROKEE, capitaine Parkinson, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle, Seconde Municipalité, ou à JOHN A. MERRITT,
28 août 53, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Premier bâtiment.—Le navire A 1, ADRIAN, capitaine [illegible], sera expédié sous peu. Pour la balance du fret de 500 balles de coton ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
28 août 65, Commune.

POUR LA MOBILE, (vid le nouveau bassin.)—La goélette COMET, capt Johnson, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret, s'adresser à
27a J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LA MOBILE (par le nouveau bassin.)—La goélette SELECT, capt. Williams, ayant une partie de sa cargaison à bord partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
27a J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune

POUR BOSTON, le 5 septembre.—Ligne de paquets de Lombard & co.—Le navire fin voilier CHEROKEE partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Suez, à la Seconde Municipalité, ou à
27a JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

LIGNE DE PAQUEBOTS entre Baltimore et la N. Orléans—Pour Baltimore—La barque MARY, capt. Hammond, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à
27a GEORGE BEDFORD, 22 Bienville

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hande—Le paquebot ARCHER, capitaine Marston, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de l'hotel des monnaies, ou à
27 a J D DENEGRE, 16, Douane

POUR LA HAVANE—Passage seulement.—Le brick fin voilier KANHAWA, capitaine C. Welsh, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira mardi le 27 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co,
23 a 68, Douane.

POUR LA HAVANE—La goélette COLOMBIA, capt. Barton, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, peut prendre la valeur de 3 barils. Pour fret, s'adresser à J ROBERT & co., 47 Bienville. 23a

POUR BREMEN—Le navire A 1, RIGA, capt. South partir sous peu. Pour passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H. GALE,
23 août 93 Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hande—La barque paquebot B MEZICK, capt. Garon, partira pour les ports ci-dessus sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

DEMANDE—On a besoin d'un bâtiment de port de 800 ou 1300 barils pour aller à Providence, N. J. S'adresser à
15 août E. & J. ANDREWS, 32, Gravier.

A VENDRE—Une goélette d'environ 4 ans de service, du port de 91 tonneaux, en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune, 15a.

POUR LA MOBILE—La goélette fine voilière JASPER, capt. Herald, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune, 15a

POUR LA HAVANE—La goélette HENRY CLAY, capt. Patterson, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 at R. GRONING & Co

POUR LIVERPOOL—La barque de première classe FERGUS, capt. Crawford, peut prendre 600 balles de coton et sera expédiée promptement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour quatre passagers de chambre, s'adresser à LEVI H. GALE,
14 a 95, Commune.

POUR GIBRALTAR.—Le navire fin voilier McLELLAN, capt. Ryan, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai. Pour fret de cent boucauds ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co.
9at 19, rue Toulouse.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier CHARLES, capt. Outerbridge, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE BEDFORD, 65, Commune. 7a

POUR LIVERPOOL—Le navire DE LAWARE, capt. David Patton, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
9at 73 rue du Camp

POUR MARSEILLES—Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, LEONTINE, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour douze passagers. S'adresser au capitaine, à bord vis-à-vis les Magasins Rouges, ou à
29jt RICKER & HADLEY, 36, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire A1 fin voilier SCOTLAND, capitaine Merryman ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu, il est en face de la Presse à coton d'Orleans. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 22j

A LOUER—La maison à trois étages commodément bâtie et bien située dans la rue Philippa, près la rue du Canal, maintenant occupée par Wm. H. Ker, Esq. La possession en sera donnée au premier octobre prochain. Pour les conditions, s'adresser à JOHN MINTURN,
21a—1m 13, passage de la Bourse.

St. Messieurs Gillet frères sont en ville, ils sont priés de passer au bureau du soussigné.
21 jt A. ST. GEORGES, 78, St. Louis.

DEMANDE—400 actions de la campagne de la Banque des Citoyens.

Aussi, deux jeunes petites domestiques de 12 à 13 ans.

Deux petits domestiques de 12 à 15 ans, pour lesquels des prix avantageux seront alloués. S'adresser à B. BOUNY, courtier, Passage de la Bourse, entre Conti et St. Louis.
20a

BOUDRIERS—Une grande quantité de boudriers de qualité supérieure, à vendre par
SMITH, CANTZON & Co,
20 a encog. Douane et Chartres.

TRAITES sur New York, à vendre par
27a E & J. ANDREWS, 32 Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MARDI, 3 septembre et jours suivants il sera vendu, à 10 heures précises du matin à leur magasin d'encan, rue Toulouse, No. 50, pour compte des assureurs, un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES DE GOUT avariées dans l'incendie du 17 août, et provenant du magasin de Mde. Lebbe & Frère.

Conditions—$200 comptant; de 200 à $1000, 60 jours, de 500 à $2000, 90 jours; au dessus de $1000 4 mois de credit, en billets endossés à satisfaction. 3 a

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu mercredi, 4 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, 150 actions de la Banque des Améliorations, payées en plein.
Conditions, comptant. 2 sept

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de coton avarié.

IL sera vendu mercredi soir le 4 courant, à 5 heures, à la Presse à coton de W. & P. Collins, rue des Magasins:
42 balles coton avarié,
Pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 3 sep

PAR FERNANDEZ & WHITING,
Vente d'outils de Forgeron, &c.

MARDI le 10 courant, à 10 heures du matin, au No. 39, rue du Bassin, entre Remparts et Saint-Claude, il sera vendu sans réserve:

Deux drays neufs; 2 charrettes à briques, 1 charrette; 1 barrouche; 1 gig, 1 waggon de chasse, divers lots de vieux fer; outils pour le bois et pour forgerons, bois pour charrons, &c, vendus en lots à la convenance des acheteurs. 2 sept

PAR J. A. BEARD.
William Tibbitts syndic de ses créanciers.

IL sera vendu sur les lieux, No. 23, rue d'Espagne, troisième municipalité, mardi le 17 septembre prochain, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour du premier district judiciaire de la Louisiane:

Divers outils de forgeron, ouvrages en fer et fixtures. Aussi: Le bail de la boutique de forgeron et divers autre bâtimens, ainsi que les priviléges de Wm. Tibbitts dans le bail des dits emplacemens, qui seront connus au temps de la vente.

Conditions de la vente—Pour les outils, comptant; pour les bâtisses et le bail, six mois de crédit et en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur. 19 août

PAR J. A. BEARD.
William Tibbitts syndic de ses créanciers.

IL sera vendu à l'encan, à la Bourse St. Louis, mercredi, le 18 septembre prochain, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour du premier district judiciaire de la Louisiane:

Le nègre GEORGE, âgé de 35 ans, bon forgeron et finisseur.
MELDER, âgé de 30 ans, bon ingénieur et forgeron.
LEVI, âgé de 60 ans, forgeron commun.

Conditions de la vente: 6 mois de crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur. Les actes de vente pardevant J. Y. Lewis, Esq. notpub., aux frais des acquéreurs. 19 a

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription sont invités à faire un septième paiement de dix piastres par action, le 27 septembre prochain ou avant.
Nouvelle-Orleans, le 26 août 1839.
Par ordre de la Direction.
WILLIAM FURST, secretaire
27 août—1—1mps.

HOTEL DE PETTET DE LA BATTERIE—PLACE DE LA BATTERIE, N. YORK.

LE soussigné fait ses sincères remercîments à ses amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu pendant les six dernières années et saisit cette occasion de les informer qu'il a ouvert un grand hôtel pour la réception des étrangers.

L'hôtel de la Batterie est situé sur la Place de la Batterie, faisant face à la baie de New York et est un des meilleurs site de la ville.

Les places de débarquement où arrive journellement les bateaux à vapeur de Philadelphie, Providence, Sterlington et Albany sont à une petite distance de l'Hôtel. Les étrangers auront par conséquent toutes les facilités à s'embarquer sur les grandes routes du Nord, de l'Est, de l'Ouest ou du Sud.

Les arrangements intérieur sont calculés de manière à rencontrer l'approbation générale.

Les salons sont spacieux et meublés dans le dernier goût. Les chambres à coucher sont grandes et plus confortables que celles des grands hôtels.

Le propriétaire assure le public qu'il n'épargnera aucune peine ni dépenses pour rendre son établissement un rendez vous désirable pour les voyageurs et les citoyens.
19 juil—3m—2ps C. PETTET

PEINTURES, Huile, &c. à vendre par le soussigné, en gros et en détail:
275 barillets peinture blanche,
50 do. chrome vert anglais,
20 barils huile de lin allemande,
15 do. térébenthine, et un assortiment de rouge, bleu, jaune, &c.
1r août S. LATAPIE, 70, Vieille Levée

A LOUER—Un grand Lot de Terre, ayant 64 pieds de face sur 128 de profondeur, situé sur la rue Amour, un lot au-dessous du rail road Pontchartrain, très propre pour un charretier ou pour une tonnelerie. Ce lot sera loué à bon marché à un bon locataire. S'adresser à
MUNFORD PERKS,
31 jt enc. Poydras et Tchoupitoulas.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera.
17 jt H. CURTIUS, apothicaire.

DEPOT de Marbre et de Granite, No. 147, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

Constamment en main, seuils de porte, marches, tables pour l'eau, cadres de fenêtres, linteaux, &c., qui seront posés à ordre et sous le plus court délai. Des ordres pour devantures de magasins, maisons privées, tombeaux, monuments et généralement tout ce qui sera à l'exécution des bâtisses seront envoyés aux meilleurs carrières, promptement remplis et travaillés selon le dernier goût, à des prix raisonnables.
5 août NEWTON RICHARDS.

RECU par le Marengo, et à vendre au magasin de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne un assortiment de GRAINES DE JARDINAGE venant directement de Paris et demandées spécialement pour les semis de cette saison.

Toutes ces graines ayant été MISES A L'ESSAI aussitôt leur arrivée, les acheteurs peuvent veiller eux-mêmes la qualité des graines qu'ils achèteront. 5 août

$25 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque ramènera au soussigné ou logera dans une des geoles de la ville, le nègre HENRY. Le dit nègre appartient à mon habitation, paroisse Jefferson, a quitté la dite habitation dimanche 28 Juillet; il est créole, âgé de 45 ans, a été longtemps commandeur et est très bien connu sous le nom de HENRY LAFOURCHE.
2 août LAURENT MILLAUDON.

$30 DE RECOMPENSE—Parti marron le 1er. courant, de l'hôpital de la marine, dans cette ville, le nègre nommé FREDERICK, âgé de 27 ans, de la taille d'environ 5 pieds 8 pouces, cuisinier, sachant lire et probablement écrire. La récompense ci-dessus sera donnée pour sa mise en geole dans une des prisons de cet Etat. S'adresser à
ALLEN ASHER & Co.
Rue du Camp, ou au No 16 rue Bayonne
13 jt—1? GEO. A BOOTS

A LOUER—Douze maisons en briques à deux étages et greniers, très commodes pour des familles.

Huit maisons, situées à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et la Course, faubourg Annonciation.

Quatre maisons, situées à l'encoignure des rues de la Commune et Cirque, faubourg Ste. Marie. On peut en donner possession immédiatement, s'adresser à
LAURENT MILLAUDON
15jt 14, rue Bourbon

PENSIONNAT ET ECOLE DE DEMOISELLES, tenu par Mlle. McCLENACHAM, Nos. 11 & 13, Carroll Place, Bleeker street, New-York.

Le terme d'automne de cet établissement commencera le 7 septembre.

L'on réfère les parens qui seraient disposés à envoyer leurs enfans à l'établissement ci-dessus aux messieurs suivans:

Le Revd. Dr. WHEATON,	Nlle Orléans.
WM. CLARK, Jr. Esq.	do
JACOB WILCOX,	do
LEONARD MATHUX,	do
HAMILTON M. WRIGHT,	do
THOMAS S. KINKER,	Saint-Lou

4 juillet—3m

AUX PLANTEURS ET FACTEURS—Le soussigné a en main et reçoit de Philadelphie un grand assortiment de roues de toutes sortes, charrettes, wagons pour boeufs et chevaux, pour à charroyer les plançons, caisses, brouettes, &c. co. Confectionnés des meilleurs matériaux, à vendre à bon marché. Les ordres que l'on enverra au soussigné seront promptement remplis. JAS D. DENEGRE, 16, Douane

GRAINES FRAICHES.

LE soussigné a reçu par le navire Mississippi de New-York un superbe lot de graines nouvelles pour la saison. WM. DINN.
12 août 17 Commune

DROGUERIES—En débarquement, un approvisionnement d'articles de ce genre.

Nota—Les marchands de la ville et de la campagne trouveront un assortiment toujours renouvelé par ces importations constantes, à vendre en gros et en détail à la Pharmacie de P. CUSACHS.
10 a Rue St. Pierre no. 5 face à la place d'Armes

PHARMACIE
VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour rendre ses services le plus utile au public, et on exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.

Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste
Ville de Lafayette, 12 août 1839
13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

LE soussigné vient de recevoir d'autres briques à feu de M. Delassus, et prévient ceux qui en ont besoin de s'adresser à lui de suite car étant en grande demande, elles seront bientôt parties.
15 a E. VARISTE WILTZ.

A LOUER.—Le magasin No. 13, rue Toulouse, occupé pendant long-temps par MM. Peyroux, Arcueil & Co. Pour les conditions, s'adresser à CARRIERE, DARAN & Co,
19 août 11 et 15, rue St-Louis.

A LOUER pour le 1er septembre prochain—La maison haute avec magasin, située rue Toulouse no. 30, entre Levée et Chartres. S'adresser à
15a R. BRUGIER, 9 rue St. Louis.

A LOUER OU A VENDRE—Une jolie maison et écurie, avec les fixtures nécessaires pour les affaires de marchand de lait, trouvée et en bon ordre. L'étable peut contenir trente vaches. La location de cette maison est une des meilleures dans la seconde municipalité. Pour les conditions, &c., s'adresser au no. 79, rue Bourbon. 16 a—2ps.

A LOUER ou à vendre séparément.—2 ilets entourrés, avec Maison, Cuisine et Ecurie, les dits ilet sont cultivés en jardinage, en rapport rue Barthel my, ancienne habitation Louis Lard et Olivier.

On desire louer une domestique cuisinière pour une petite famille. S'adresser à R. Salaun, courtier chemin du bayou, ou à la Bourse St-Louis. 12 août

MAISONS A LOUER—Trois belles MAISONS neuves à 3 étages commodément établies dans leur intérieur, situées rue Marigny, entre Levée et Victoire, dont une forme l'encoignure. Pour les conditions, s'adresser à
CARRIERE, DARAN & Co,
8 a 11 et 15, rue St. Louis

BEURRE—5 barils beurre en magasin et à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL,
22 a 28 Vieille Levée.

BLANC DE BALEINE—250 boites à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
134, Magasins.

SAVON & CHANDELLE—200 boites savon no. 1, et 100 boites chandelles, à vendre par
22 a ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

FARINE—1200 barils farine superfine, garanti se conserver pendant l'été, à vendre par
23 a J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.